

FONDS DE DOTATION ECODYSSÉE

Siège social : 2 rue Galilée, Zone de Kerboulard à (56250) SAINT- NOLFF
SIRET: 827 461 161

RAPPORT D'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION ECODYSSÉE AU TITRE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

1 - Présentation du Fonds de dotation ECODYSSÉE

Le fonds de dotation a pour dénomination "Fonds de dotation ECODYSSÉE".

Le "Fonds de dotation ECODYSSÉE" a été constitué par acte sous seings privés en date du 1^{er} décembre 2016.

Le siège social du Fonds de dotation est fixé 2 rue Galilée, Zone de Kerboulard à (56250) SAINT-NOLFF.

Le "Fonds de dotation ECODYSSÉE" a pour objet toute action d'intérêt général ayant trait au respect de la biosphère et/ou de la personne humaine, de nature philanthropique, scientifique, éducatif, humanitaire ou de défense de l'environnement naturel.

Ces actions pourront être menées en direct ou par le financement de tout organisme sans but lucratif.

Les premiers fondateurs (personnes physiques) sont les suivantes :

- Monsieur Didier LE GARS,
- Monsieur Alain CLOAREC,
- Monsieur Jean-Philippe VERT,
- Monsieur Jacques LOCH,
- Madame Marie-Laurence LE RAY (jusqu'au 18 mars 2020),
- Monsieur Pierre-Alain GASCHARD,
- Monsieur Joël LABBÉ.

2 - Fonctionnement du Fonds de dotation ECODYSSÉE

2-1 Fonctionnement interne du Fonds de dotation

Président :

Monsieur Didier LE GARS a été désigné, dans les statuts constitutifs en date du 1^{er} décembre 2016, Président du fonds de dotation, pour une durée indéterminée.

Membres du Conseil d'Administration :

Les membres du Conseil d'Administration ont été désignés initialement dans les statuts constitutifs en date du 1^{er} décembre 2016, pour une durée de cinq exercices, soit jusqu'au Conseil d'Administration du fonds de dotation convoqué en 2022 pour l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2021.

À la suite de la démission de Madame Marie-Laurence LE RAY, et à la désignation de Monsieur Jacques LOCH en qualité d'administrateur du fonds de dotation, les membres du Conseil d'Administration sont les suivants :

- Monsieur Didier LE GARS, domicilié Lieu dit Birhit - 56450 THEIX NOYALO
- Monsieur Jacques LOCH, domicilié 4 rue du Pont des Murgers à (78610) AUFFARGIS
- Monsieur Pierre Alain GASCHARD, domicilié 2 Rue de Keravel à (56250) SAINT NOLFF
- Monsieur Joël LABBÉ, domicilié 19 rue des lavandières à (56250) SAINT-NOLFF.

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 23 juin 2022, les mandats desdits administrateurs ont été renouvelés, pour une durée de cinq ans.

Leurs fonctions prendront donc fin à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration qui en l'an 2027 statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Secrétaire, Trésorier, Commissaires aux Comptes :

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 1^{er} décembre 2016 Monsieur Pierre Alain GASCHARD a été nommé Trésorier pour une durée de 5 exercices.

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 23 juin 2022, Monsieur Pierre Alain GASCHARD a été renouvelé dans ses fonctions de Trésorier pour une durée de cinq exercices. Ses fonctions prendront donc fin à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration qui en l'an 2027 statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 31 mars 2020, Monsieur Jacques LOCH a été nommée Secrétaire, à la suite de la démission de Madame Marie-Laurence LE RAY, pour la durée du mandat restant à courir.

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 23 juin 2022 Monsieur Jacques LOCH a été renouvelé dans ses fonctions de Secrétaire pour une durée de cinq exercices. Ses fonctions prendront donc fin à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration qui en l'an 2027 statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 20 novembre 2017 :

- Le Cabinet GRANT THORNTON et le Cabinet INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC ont été nommés respectivement Co-Commissaire aux Comptes titulaire et Co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 27 novembre 2017 :

- Le Cabinet HELEOS a démissionné de ses fonctions de Co-commissaire aux Comptes titulaire de la société et la société HL FINANCES a démissionné de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant.

Aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 26 juin 2023 :

Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet GRANT THORNTON et le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC ont été renouvelés pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Les membres du Conseil d'Administration ont contribué au fonctionnement du fonds de dotation au cours de cet exercice 2025.

Les temps sont estimés à 20 heures au cours de cette année pour une valorisation totale d'un montant de 1 465,88 €. Ces temps de direction ne sont pas considérés comme du bénévolat et ne figurent pas dans le compte de résultat du fonds de dotation.

2-2 Rapports du Fonds de dotation avec les tiers

L'exercice 2025 est le neuvième exercice du fonds de dotation. Dans le cadre de cet exercice, le fonds de dotation a poursuivi et développé son activité.

Des discussions ont été engagées avec le Fonds de dotation Habitats et Familles solidaires bénéficiaire d'une dotation du Fonds de dotation ECODYSSÉE en 2018 pour réaffecter une partie de la somme dotée sur le projet d'habitat écologie et social SCIC CONSTRUIRE SOLIDAIRE. Par ailleurs, une convention de mécénat financier a été régularisée avec CLIM' ACTIONS en date du 19 octobre 2023.

A ce titre, le fonds de dotation ECODYSSÉE a versé à CLIM' ACTIONS une somme de 3 000 € au cours de cet exercice 2025.

3 - Actions d'intérêt général financées par le Fonds

Par un Conseil d'Administration en date du 9 septembre 2019, le fonds de dotation ECODYSSÉE a pris acte que le fonds de dotation Habitats et familles solidaires a mandaté une personne pour la recherche de domaines agricoles en centre Bretagne selon des critères précis et validé lesdits critères.

Par un Conseil d'administration en date du 9 décembre 2019, un budget de 500 000 € a été validé afin de mener à bien un projet d'achat d'un domaine agricole permettant la mise en culture biologique des terres ainsi que l'accueil et le travail de personnes en difficultés sociales.

En 2020, notre Fonds de dotation a continué de mener des démarches dans le cadre de ce projet.

Nous avons ainsi visité trois domaines du Centre Bretagne :

- le Manoir de Langoelan (56), 40 ha dont 25 ha de terres agricoles
- le hameau de Inguinniel (56), 27 ha dont 12 ha de terres agricoles
- la ferme de plusquellec (22), 58 ha dont 50 de terres agricoles

Ces différentes visites ne se sont pas concrétisées par une décision d'achat d'un de ces domaines.

Fin 2020, nous avons étudié le financement d'un corps de ferme et d'un terrain pour l'association « 115 du Particulier » sise à Villebéon (77), que nous soutenons déjà au travers de la société SOCIETE DE DISTRIBUTION ECOLOGIQUE DE BRETAGNE (ECODIS).

Le budget estimatif ressort à un montant de 150 000 euros et le dossier est en cours d'étude et d'instruction au printemps 2021 par le Fonds de dotation ECODYSSÉE.

Pour l'exercice 2021, il n'a pas été conclu de financement.

Une réunion a été organisée à Paris le 18 septembre 2021 avec le Fonds de dotation Habitats et Familles solidaires et les représentants de la SCIC Construire Solidaire pour discuter des activités et du financement d'un projet de celle-ci.

Concernant les activités menées en 2022 :

Plusieurs réunions se sont tenues avec l'Association Clim'Actions Bretagne pour participer au financement de plantations forestières et fruitières locales.

Trois parcelles ont été retenues pour un soutien financier de ECODYSSÉE en 2023 et un accompagnement bénévole de salariés de ECODIS. Les plantations se dérouleront en octobre et novembre 2023.

- 1/ Vannes Zone du Prat reboisement parcelle communale semi-urbaine
- 2/ Arradon reboisement parcelle communale
- 3/ Saint Avé plantation d'un verger communal

Le budget prévu est de 15 000 euros

Concernant les activités menées en 2023 :

Plusieurs réunions se sont tenues avec l'Association Clim'Actions Bretagne pour participer au financement de plantations forestières et fruitières locales.

Une convention de mécénat financier a été régularisée avec CLIM' ACTIONS en date du 19 octobre 2023 et une somme de 17 000 € a été versée à ce titre par le fonds de dotation ECODYSSÉE. Ce financement est alloué à une plantation d'arbres à Languidic (56) pour 12 000 euros et au verger-citoyen à Saint-Avé (56) pour 5 000 euros.

A ce titre, le fonds de dotation ECODYSSÉE a versé à CLIM' ACTIONS une somme de 2 000 € au cours de cet exercice 2024.

Ce financement est alloué à la préparation d'un concours d'éloquence « Une voix pour le climat » auprès de lycéens et étudiants de 4 établissements de l'agglomération de Vannes sur les mois d'octobre et novembre 2024.

Activités du fonds de dotation ECODYSSÉE en 2025 :

Le Fonds de Dotation Ecodyssée a poursuivi le soutien de l'opération « Des voix pour le Climat » auprès de Clim' Action avec un financement de 3 000 euros en 2025. La restitution finale de ce projet s'est tenue le 2 avril et a mobilisé plus de 300 élèves de 5 établissements scolaires de Vannes.

Plusieurs réunions se sont tenues avec l'association Clim'Actions et deux parcelles communales ont été retenues pour la plantation de vergers à Billiers (56) et Ambon (56) pour un financement de 6 000 euros. Il est prévu que ces plantations qui déroulent en automne 2026.

4 - Personnes morales bénéficiaires des redistributions du Fonds de dotation

Le fonds de dotation ECODYSSÉE a versé à CLIM' ACTIONS une somme de 3 000 € au cours de cet exercice 2025.

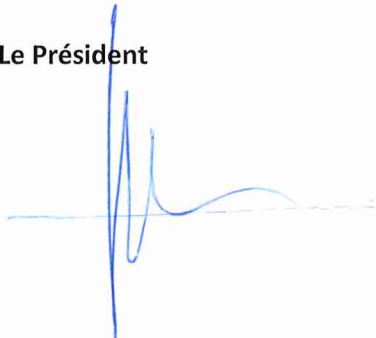
5 - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Le "Fonds de dotation ECODYSSÉE" n'en a pas reçu.

6 - Liste des libéralités reçues par le "Fonds de dotation ECODYSSÉE"

Le "Fonds de dotation ECODYSSÉE" n'a pas reçu de libéralités autres que la dotation initiale apportée par les fondateurs.

Le Président



Le Secrétaire



FONDS DE DOTATION ECODYSSÉE

Siège social : 2 rue Galilée, Zone de Kerboulard à (56250) SAINT- NOLFF
SIRET: 827 461 161

**COMPTES CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025**

Documents certifiés exacts
Monsieur Didier LE GARS
Président



Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net
Capital souscrit - non appelé (I)			
Frais d'établissement (II)			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations financières (1)			
Participations	721 964		721 964
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés	15		15
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	721 979		721 979
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production			
Produits finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2)			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	20 000		20 000
Charges constatées d'avance			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Disponibilités	23 229		23 229
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	43 229		43 229
Frais d'émission des emprunts (V)			
Primes de remboursement des emprunts (VI)			
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)			
TOTAL ACTIF (I à VII)	765 208		765 208
(1) Dont à moins d'un an (brut)			
(2) Dont à moins d'un an (brut)	20 000		
Clause de réserve de propriété - Immobilisations			
Clause de réserve de propriété - Stocks			
Clause de réserve de propriété - Créances			

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	716 314	716 314
Report à nouveau	52 240	56 680
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 5 667	- 4 441
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	762 887	768 554
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 321	2 394
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	2 321	4 394
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	765 208	772 948
(1) Dont versé		
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 321	
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1) (2)	2 995	2 999	- 5	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	3 000	2 000	1 000	50
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 995	4 999	995	20
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 5 995	- 4 999	- 995	20
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts de produits assimilés (3)	328	558	- 230	- 41
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	328	558	- 230	- 41
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	328	558	- 230	- 41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 5 667	- 4 441	- 1 226	28

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	328	558	- 230	- 41
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 995	4 999	995	20
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 5 667	- 4 441	- 1 226	28
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 765207.55 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -5666.71 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Contributions volontaires

Le Fonds de dotation ECODYSEE ne sollicite aucun bénévolat. C'est pourquoi aucune contribution volontaire ne figure en bas de son compte de résultat.

Les membres du conseil d'administration ont contribué au fonctionnement du Fonds de dotation en 2025.

Leurs temps sont estimés à 20h au titre de l'année, pour une valeur totale de 1 465.88€.

Ces temps de direction ne sont pas considérés comme du bénévolat, et ne figurent pas dans le compte de résultat.

Versements effectués pendant l'exercice

La somme de 3 000€ a été versée par le Fonds de dotation ECODYSEE à la société CLIM' ACTIONS dans le cadre d'un mécénat pour financer des ateliers d'art oratoire.

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Postes

Méthodes Comptables

Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10

Composant distinct de l'immobilisation
Provisions pour gros entretien
N/A

Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10

Linéaire
Au prorata des intérêts courus
N/A

Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9

Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif
Constatation en charges de l'exercice
N/A

Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2

Méthode à l'achèvement
Méthode à l'avancement
N/A

Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12

Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture
Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
N/A

Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13

Étalé dans le compte de résultat
Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
N/A

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3

Oui
Non
N/A

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13

Oui
Non
N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06. Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document.

Les reclassements de présentation des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne sont pas significatifs et ne justifient pas d'information particulière.

Tableau des filiales et participations - 1ère partie

	Capital	Capitaux Propres hors capital	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable
A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES					
1. Renseignements détaillés	702 315	4 334 691	165	522 210	426 660
BATYSSEE	1 000	574 993	65	522 210	200 966
ALDIS	701 315	3 759 698	100		225 694
B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS					
1. Renseignements détaillés	5 700		29		
CONSTRUIRE SOLIDAIRE	5 700		29		

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé - Tableau des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	721 964					721 964	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	15					15	
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Sous-total	721 979					721 979	
Total	721 979					721 979	

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2) (3)			
Autres immobilisations financières			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	20 000	20 000	
Créances clients			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	20 000	20 000	
Groupes et associés (3)	20 000	20 000	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
Total des créances	20 000	20 000	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques			
(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée			

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Produits à recevoir - Divers	20 000	20 000		
46700000 - Fonds dot Habitats et Familles Solidaires	20 000		20 000	
46700001 - Fonds dot Habitats et Familles Soli		20 000	- 20 000	- 100
Total	20 000	20 000		

Fonds reportés et Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 321	2 321		
AUTRES DETTES				
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Dettes fiscales				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Autres				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et Associés (3)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	2 321	2 321		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 433	1 383	50	4
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 433	1 383	50	4
Total	1 433	1 383	50	4

Notes relatives au compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés	328	558	- 230	- 41
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	328	558	- 230	- 41
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER	328	558	- 230	- 41

FONDS DE DOTATION ECODYSEE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la

Terre Victoria - CS 26822 35760 Saint-

Grégoire Cedex

FONDS DE DOTATION ECODYSEE

fondation

2 PLACE GALILEE Zone de Kerboulard

56250 SAINT-NOLFF

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'assemblée générale du FONDS DE DOTATION ECODYSEE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION ECODYSEE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Règles et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 15 juin 2026 à Saint-Grégoire

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Kristell Dicharry, Associée

Signé par
KRISTELL DICHARRY
63326565313534392d6532383...

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net
Capital souscrit - non appelé (I)			
Frais d'établissement (II)			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations financières (1)			
Participations	721 964		721 964
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés	15		15
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	721 979		721 979
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production			
Produits finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2)			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	20 000		20 000
Charges constatées d'avance			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Disponibilités	23 229		23 229
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	43 229		50 969
Frais d'émission des emprunts (V)			
Primes de remboursement des emprunts (VI)			
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)			
TOTAL ACTIF (I à VII)	765 208		772 948
(1) Dont à moins d'un an (brut)			
(2) Dont à moins d'un an (brut)	20 000		
Clause de réserve de propriété - Immobilisations			
Clause de réserve de propriété - Stocks			
Clause de réserve de propriété - Créances			

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel(1)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	716 314	716 314
Report à nouveau	52 240	56 680
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 5 667	- 4 441
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	762 887	768 554
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES(2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses(3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 321	2 394
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	2 321	4 394
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	765 208	772 948
(1) Dont versé		
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 321	
(3) Dont emprunts participatifs		

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes(1) (2)	2 995	2 999	- 5	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	3 000	2 000	1 000	50
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 995	4 999	995	20
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 5 995	- 4 999	- 995	20
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation(3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé(3)				
Autres intérêts de produits assimilés(3)	328	558	- 230	- 41
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	328	558	- 230	- 41
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées(4)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	328	558	- 230	- 41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 5 667	- 4 441	- 1 226	28

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	328	558	- 230	- 41
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 995	4 999	995	20
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 5 667	- 4 441	- 1 226	28
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 765207.55 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 5666.71 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Contributions volontaires

Le Fonds de dotation ECODYSSEE ne sollicite aucun bénévolat. C'est pourquoi aucune contribution volontaire n'est figurée en bas de son compte de résultat.

Les membres du conseil d'administration ont contribué au fonctionnement du Fonds de dotation en 2025.

Leurs temps sont estimés à 20h au titre de l'année, pour une valeur totale de 1 465.88€.

Ces temps de direction ne sont pas considérés comme du bénévolat, et ne figurent pas dans le compte de résultat.

Versements effectués pendant l'exercice

La somme de 3 000€ a été versée par le Fonds de dotation ECODYSSEE à la société CLIM'ACTIONS dans le cadre d'un mécénat pour financer des ateliers d'art oratoire.

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Étalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Postes

Méthodes Comptables

Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10

Composant distinct de l'immobilisation
Provisions pour gros entretien
N/A

Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10

Linéaire
Au prorata des intérêts courus
N/A

Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9

Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif
Constatation en charges de l'exercice
N/A

Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2

Méthode à l'achèvement
Méthode à l'avancement
N/A

Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12

Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture
Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
N/A

Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13

Étalé dans le compte de résultat
Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
N/A

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3

Oui
Non
N/A

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13

Oui
Non
N/A

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Changement de réglementation comptable

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06. Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document.

Les reclassements de présentation des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne sont pas significatifs et ne justifient pas d'information particulière.

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Tableau des filiales et participations - 1ère partie

	Capital	Capitaux Propres hors capital	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable
A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES					
1. Renseignements détaillés					
BATYSSEE	1 000	574 993	65	522 210	200 966
ALDIS	701 315	3 759 698	100		225 694
B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS					
1. Renseignements détaillés					
CONSTRUIRE SOLIDAIRE	5 700		29		

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé - Tableau des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	721 964					721 964	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	15					15	
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Sous-total	721 979					721 979	
Total	721 979					721 979	

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2) (3)			
Autres immobilisations financières			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	20 000	20 000	
Créances clients			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	20 000	20 000	
Groupes et associés (3)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	20 000	20 000	
Charges constatées d'avance			
Total des créances	20 000	20 000	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques			
(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée			

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Produits à recevoir - Divers	20 000	20 000		
46700000 - Fonds dot Habitats et Familles Solidaires	20 000		20 000	
46700001 - Fonds dot Habitats et Familles Soli		20 000	- 20 000	- 100
Total	20 000	20 000		

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Fonds reportés et Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont rembour sements		Montant global	Dont fonds dédiés correspon dant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exerices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	716 314				716 314
Report à nouveau	56 680	-4 441			52 239
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 441	4 441			-5667
Situation nette	768 554				762 887
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	768 554				762 887

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
Emprunts obligataires convertibles(1) (2)				
Autres emprunts obligataires(1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit(1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers(1) (2) (3)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 321	2 321		
AUTRES DETTES				
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Dettes fiscales				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Autres				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et Associés(3)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	2 321	2 321		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 433	1 383	50	4
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 433	1 383	50	4
Total	1 433	1 383	50	4

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Notes relatives au compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés	328	558	- 230	- 41
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	328	558	- 230	- 41
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER	328	558	- 230	- 41

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 502	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	2 502	

Grant Thornton
Commissaire aux comptes

Informations sur les dirigeants

Rémunération allouée aux dirigeants

Aucune rémunération ni avantages en nature n'est versés.

Grant Thornton
Commissaire aux comptes